

## **COMPTE-RENDU DU COMITE CAF STRASBOURG – 09/01/2024**

**Présents :** BODIN Eliane, KARA Medine, KLEIN Phippe, MAIX Laurent, MUNSCH Stephane, STROESSER Didier, ARNOLD Marc, RAPP Thierry, ALEV Ozan (sec. séance), BAUDRY Armand, CARRETTE Bertrand, CHABRIER Jean-Marc, COGNOT Fabrice, CUNRATH Bertrand, HOH Claude, JUTIER Frederic, KALK Pascale, LOTZ Pierre, MEYER Michel, ROTTIER Maud.

**Absents ou excusés :** BOUR Gilbert, FIRDION Denis, STEPHAN Bernard, HUG Jeremie, MAYNAR Alberto, VOGEL Fabienne.

**1- Tour de présentation** pour les nouveaux membres du comité pour faire connaissance et expliquer le rôle de chacun.

### **2- Bilan de l'A.G. :**

Bilan jugé satisfaisant, repas également. Bonne participation (90 présents). DJ OK, peut-être prévoir des temps calmes car les gens peinent à se parler à cause de la musique. Sur la partie technique, l'Escale dispose de nouveaux matériels pour les micros (à voir l'an prochain). Un courrier de remerciement a été envoyé à l'Escale avec une demande pour l'A.G. 2023.

### **3- Bilan de l'AG nationale 21 et 22/01 FFCAM (pièce jointe)**

Philippe et Didier se sont rendus à l'A.G. nationale.

Le président, Nicolas REYNAUD a démissionné pour raisons personnelles. Bénédicte CASENAVE a assuré l'interim mais n'a pas souhaité se présenter pour la présidence.

Une co-présidence vient d'être mise en place où on retrouve Rémy MULLOT, Sylvie GUERIN et Nicolas RAYNAUD.

La FFCAM compte 92 295 adhérents, chiffre en légère augmentation.

La fédé souhaite que notre club désigne un correspondant « référend environnement » et pour tout ce qui attire aux démarches éco-responsables. Claude HOH est proposé pour ce poste.

La fédé a validé une augmentation importante de la part fédérale pour le prochain exercice (env. 5%). Cette mesure n'a pas fait l'unanimité. Elle a une incidence directe sur notre fonctionnement, d'autant que notre AG a lieu avant l'AG nationale et qu'il n'est plus possible de répercuter cette hausse.

Prochaines échéances :

- nov. 2023 : congrès national de la FFCAM
- avril 2024 : AG nationale à CHAMBERY

Enfin, Philippe souligne la présentation d'un ouvrage « coup de chaud sur les montagnes » qui mériterait de figurer dans notre bibliothèque.

### **4- Fonctionnement - Relevé de décisions du bureau :**

- Le CAF a prolongé le partenariat avec l'association Nivôse (propose un bulletin de neige dans les Vosges, coût 50 € / an). Stephane se charge de sa diffusion.
- Eliane a adressé un courrier de remerciement au Pdt de l'Escale (Dominique TELLIER) ainsi qu'une demande pour l'AG 2023 avec 3 propositions de dates SAMEDI 25/11 OU LE SAMEDI 18/11 OU LE 02/12.

- Le montant de la prestation des moniteurs titulaires d'un BPJEPS (Lionel et Sébastien) passe de 33 à 35 € / heure à compter de cette saison.  
David et Renaud, titulaires d'un BEES passeront au taux horaire de 37 € au vu de leur niveau de qualification, plus élevé.  
Concernant la forme, a adressé un courrier à Lionel afin de l'informer qu'à l'avenir, aucun changement de tarification ne sera pris en compte sans validation préalable de la part du bureau.
- Concernant la situation du club avec une co-présidence, la Ville et la Fédé souhaitent avoir une seule personne référente, pour faciliter les échanges.  
Medine est désignée comme responsable auprès de la fédé.  
Laurent assurera les relations avec la Ville de Strasbourg.  
Ces 2 décisions sont prises à l'unanimité des membres présents.
- Enfin, concernant les achats, Didier souhaite que les demandes de remboursement soient contresignées avant de procéder aux remboursements.

**5- Animation à Adler :** après discussion avec la Ville, le gymnase Adler n'est pas disponible.  
L'animation proposée au bénéfice de l'Escale pourra éventuellement être mise en place pendant les vacances de printemps (cf. Jean-Marc).

**6- Point sur le groupe de travail "indemnisation des encadrants" :** pas d'avancée significative (à étudier au prochain comité).

#### **7- Matériels – achats :**

Du matériel d'alpinisme a été acheté pour l'école d'alpinisme (vestes siglées et casques) avec une participation du club ainsi que pour le groupe de formation à l'initiateur alpinisme (piolets, coinces). La possibilité de mettre à disposition des piolets en bois pour des sessions d'initiation en salle a été évoqué, mais reste à concrétiser.

Didier rappelle que pour une bonne gestion, les achats effectués doivent rattachés à une ligne budgétaire, validée en comité ou lors d'un bureau.

#### **8- Conférence 2023 :**

Médine propose de faire venir Christophe Moulin (alpiniste, professeur à l'ENSA, cadre technique de la FFCAM, ancien responsable du groupe Excellence du CAF). Il pourrait nous faire une présentation de film (12 minutes) avec un échange. Il faut définir la date (sept-oct-nov), en évitant l'AG et les vacances scolaires. Il serait judicieux, dans cette perspective, de mettre un mot dans le magazine ascensions pour présenter Christophe MOULIN.

Concernant les coûts, ceu-ci devraient se limiter aux frais de déplacement, d'hébergement et d'organisation le jour J (location salle...).

- Partenariat Portes du Ried (programme soirée et découverte nature – sorties gratuites et ouvertes à tous)
- Divers (partenariat COLUMBIA)
- Abonnement TREK (fin d'abonnement annuel)

#### **9- Modification de la convention concernant le remboursement des frais de formation**

J-Marc nous présente le formulaire avec des propositions de modifications. Il propose également que les demandes soient gérées par le responsable formation.

Toutes les modifications proposées sont validées à l'unanimité.

#### **10- Divers**

- Le club a touché la subvention ville 2 400 € pour la bourse d'aide à la licence sportive.

- Gilbert a sollicité un entretien avec l'adjoint au maire chargé des sports concernant la possibilité d'implanter une structure bloc au gymnase Reuss. La rencontre a eu lieu le 04/01. Cette structure bloc viendrait compléter la structure d'escalade déjà présente. L'adjoint au maire nous a invité à mettre en place un projet de financement avec des financeurs multiples, assorti d'un projet sportif afin de démontrer la plus-value dans l'éventualité de cet investissement (affaire à suivre...).
- Bertrand évoque la possibilité de voir une partie, voire la totalité du rocher du Battert à Baden interdit aux grimpeurs. Aujourd'hui seule la Badenerwand est interdite.
- Le DAV a lancé une cagnotte en ligne afin de faire appel à un avocat pour tenter d'infléchir cette décision.  
Après discussion, une proposition de soutien financier de 500 € est mise au vote au bénéfice du DAV.
  - o 19 POUR
  - o 1 ABSTENTION
  - o 1 CONTRE

La mesure est adoptée. Bertrand se chargera d'établir le contact et définir les modalités pratiques pour la partie comptable.

Un article sera mis sur le site du Club.

- Le club CAF « Les Mouskifs » de Illkirch souhaite rénover son mur d'escalade et a requis l'aide de notre club. Un rapprochement avec le comité régional a été proposé pour demander une aide.
- Reconduction du partenariat avec Columbia (-30%)
- Pierre LOTZ souhaite alerter sur la présence des nuisances sonores au Champ du Feu. Il propose de mettre en ligne une pétition afin de faire respecter la réglementation concernant les échappements non conformes qui circulent trop régulièrement et en toute impunité.

Eliane BODIN  
Secrétaire Générale

Laurent MAIX  
Secrétaire Général